



Déménagements à la centrale : Vers une gestion responSAAMble ?

Le 29 septembre, le chef de service du SAAM a réuni les organisations syndicales de la centrale pour aborder les questions des déménagements. Nous avons exposé nos inquiétudes concernant les déménagements à venir à la centrale – et obtenu quelques réponses, pas toujours complètement rassurantes...

Ça été dit :
« Je ne déménagerai
aucun agent contre son
gré »

Le SAAM et son « contrat de confiance »

Le SAAM a beaucoup insisté sur sa volonté de travailler en confiance avec les organisations syndicales. Il a aussi indiqué vouloir garantir de bonnes conditions de travail pour les agents, qu'il n'y aurait pas de déménagement sans validation par la hiérarchie ni accord des agents. Il a réitéré sa volonté d'informer les agents au plus tôt et de produire au plus vite pour tous [des informations sur Pléiade](#).

Mais attention ! Là où le « **contrat de confiance** » est **ambigu** c'est que dans le même temps, l'administration a rappelé que les déménagements sont un processus itératif, en bref que « ça bouge tout le temps ». Donc le SAAM ne veut pas « communiquer trop en amont (cela) peut contribuer à inquiéter les agents ou multiplier les bruits de couloirs ».

Somme toute, quelles garanties en termes d'informations avons-nous obtenues ?

« Une information sur le projet, les étapes et le calendrier prévisionnel de ce projet sera présentée au CHSCT avant de programmer une campagne de communication générale à l'ensemble des agents.

- Une fois le projet global arrêté il sera découpé en phase.
- Pour chaque phase, le planning de déménagement sera ensuite transmis à l'ensemble des agents concernés et un "guide du déménagement" leur sera diffusé »

Autant dire : la base... Où est la concertation ?

La perspective du resserrement

L'administration nous a garanti qu'il n'y aura pas de vente des sites actuels et que l'ensemble des agents



exerçant aujourd'hui dans Paris resteront dans Paris après les travaux. En revanche il a confirmé **une réflexion en cours sur l'optimisation de notre parc immobilier.** Le **resserrement des agents dans le parc actuel** permettrait de « démontrer la pertinence de notre implantation ».

Or, les recommandations actuelles de France Domaine sont de 10m² par poste de travail dans Paris intra muros (c'est-à-dire couloirs exclus mais salles de réunion et formation comprises). Bref France Domaine veut nous voir serrés en moyenne dans des bureaux de 7m² par agent, **sacrifiant nos conditions de travail sur l'autel de l'optimisation.**

La seule réponse du SAAM, c'est « comment faire ?! » - et non de s'opposer aux diktats de France domaine. Il lance

donc une réflexion sur des « espaces modulables », des mutualisations d'espaces communs, des espaces adaptés pour « les agents qui travaillent sur des projets transversaux »... Mais ces solutions font très dangereusement écho à des possibilités d'open-space... **Nous ne laisserons pas nos collègues revivre le cauchemar des open spaces de Dutot !**

C'est d'ailleurs ce que voient bien les agents en cours de déménagement quand ils apprennent qu'ils vont être casés dans des surfaces tellement diminuées qu'ils ne pourraient plus y effectuer leur mission comme les collègues du bureau DNE B1-3 ou dans un réduit de 7 m² comme certain collègue de la DNE BAGCG !



La visite des agents de « France Domaine » et leurs photos des bureaux : mauvaise blague ou mauvaise blague ?

Comme vous avez été nombreux à nous en informer, des agents se présentant comme des « densificateurs » de France Domaine, accompagnés par un responsable du SAAM, ont visité cet été les bureaux du site Grenelle – et ont pris des photos des bureaux où les agents étaient seuls. Comme nous, vous vous êtes inquiété de ces visites dont les agents ne sont pas informés et qui se font dans le dos du CHSCT.

Rassurez-vous, tout cela n'aurait été qu'une mauvaise blague ! D'abord le président du CHSCT nous a assuré qu'il n'était pas au courant. Renseignement pris, on nous assure que ces agents travailleraient plutôt pour un cabinet de conseil mandaté par le SAAM. Ils nous auraient donc fait une mauvaise blague en se présentant comme des agents de « France Domaine ». La prochaine fois, allons jusqu'au bout : faites un selfie avec eux !



Avec France domaine, osez le selfie !

Conclusion : nous exigeons de voir le rapport issu de ces visites et réitérons notre demande : pour toute visite de ce type, les agents doivent être informés préalablement au passage des inspecteurs !

Déménagement du SIES, épisode 256 :

Le feuilleton SIES continue et avec des rebondissements !



Rappel des saisons précédentes :

Des travaux sont prévus au bâtiment Langevin où est logé actuellement le SIES. Les appels d'offres pour les travaux sont lancés pour un démarrage effectif en janvier 2016. Il reste donc moins de 2 mois pour trouver un point d'atterrissage temporaire aux agents. Autrement dit : ça urge ! Mais le SAAM a une « piste sérieuse... »

Synopsis de la nouvelle saison :

Le SAAM n'avait peut-être pas suivi très sérieusement la piste sérieuse, car il s'est récemment rendu compte que les locaux étaient trop petits pour loger tout le SIES.

« Oups ! On s'est rendu compte que c'était trop petit, mais promis maintenant tout le monde est mobilisé sur le sujet ! »

Au bout de 3 ans, est-ce qu'on va enfin pouvoir loger le SIES convenablement pendant les travaux ? Si on ne trouve toujours pas, est-ce qu'on peut demander de l'aide à Stéphane Plaza ? *Suspens, suspens...*

Nos revendications :

- Respecter les prérogatives du CHSCT et communication à ses membres des informations qui sont déjà à disposition des directions
- Etude d'impact préalable sur les conséquences des déménagements et notamment sur les conditions de travail des agents
- Qu'aucun agent ne dispose d'un bureau inférieur à 10m², recommandation minimaliste de l'INRS (+ précisément 10 m² pour une personne seule, 11 m² dans un bureau collectif)
- des salles de réunion répondant aux besoins (on en souffre beaucoup),
- des espaces de collaboration, de co-création à réserver pour 1 jour, 1 semaine,
- des espaces protégés phoniquement pour tenir des conférences téléphoniques,
- des espaces de repos, de détente

Le prochain CHSCT se tient le mardi 18 septembre. Nous avons demandé à avoir communication des plans des bâtiments impactés par les déménagements pour bien se rendre compte des conditions d'accueil des agents. Nous avons bien reçu une partie des informations demandées, mais pas tout... Nous sommes en train d'analyser les documents reçus. A suivre !